

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE DJELFA

DAIRA DE HASSI BAHBAH

COMMUNE DE ZAAFRANE

N° FISCAL : 0984 1728 51502 24

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles N° 82 du décret présidentiel N°247/15 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Zaafrane in forme du lancement d'une Attribution provisoire .

Intitulé du projet	Nom de l'établissement de projet	Montant	Note tech	Délai	Critère De choix
Entretien de la route communale n° CC06 reliant la route nationale A01 et la commune de Zaafrane sur une distance de 6 km	LAGOUN ALI Nif 151170400652149	66011680.00DA	84	45 JOUR	Califié Unique

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. Pour introduire un recours auprès de la commission des marchés, les autres soumissionnaires intéressés prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service de la commission des marchés au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

VISA DE L' APC